MCCORMACK, THOS.—Taxe de 1881, montant à.....$18 00
Une portion d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Short, l'Avenue Carrollton, Hampson et Deuxième, désignée comme le tiers de l'ilet No. 91.

NUSKEM, CATHERINE—Taxe de 1881, montant à.....$1 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues d'Armas, Clinton, Millaudon et Wall, désigné comme le lot No. 1 de l'ilet No. 33. Le dit lot No. 1 mesure 30 pieds de face à la rue d'Armas, sur une profondeur de 45 pieds. Le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues d'Armas et Clinton.

NIENABER, F. H.—Taxe de 1881, montant à.....$8 70
Une portion de trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Levée, Madison, Cambronne et Deuxième, désignée comme les deux tiers du lot No. 16, une moitié du lot No. 17, et une portion du lot No. 18, de l'ilet No. 87. Les dits deux-tiers du lot No. 16 mesurent 20 pieds de face à la rue Levée, sur une profondeur de 145 pieds. La dite moitié du lot No. 17 mesure 44 pieds de face à la rue Levée, sur une profondeur de 175 pieds; la portion du lot No. 18 mesure 30 pieds de face à la rue profondeur de 87 pieds 8 pouces.

NIENABER, F. H., ET LA SUC. J. PFEIFFER—Taxe de 1881, montant à.....$2 70
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Levée, Jefferson, Cambronne et Deuxième, désigné comme le lot No. 2, de l'ilet No. 88. Le dit lot No. 2 mesure 30 pieds de face à la rue Levée, sur une profondeur de 108 pieds.

NIENABER, F. & H. F.—Taxe de 1881, montant à.....$1 80
Quatre certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Esther, Clinton, Millaudon et Wall, désignés comme les lots Nos. 1, 2, 3 et 4, de l'ilet No. 26. Les dits lots Nos. 1, 2, 3 et 4 mesurent chaque 30 pieds de face à la rue Esther, sur une profondeur de 142 pieds. Le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues Esther et Clinton.

ORDRE ST. BENEDICT—Taxe de 1881, montant à.....$10 50
Huit certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Cambronne, Troisième, Jefferson et Burthe, désignés comme les lots Nos. 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10 et 11, de l'ilet No. 111. Les dits lots Nos. 4, 5, 6, 7, 8, 9 et 10 mesurent 210 pieds de face à la rue Cambronne sur une profondeur de 120 pieds, le dit lot No. 11 mesure 60 pieds de face à la rue Troisième sur une profondeur de 150 pieds. Le dit lot No. 10 forme l'encoignure des rues Cambronne et Troisième.

OGDENS?, CATHERINE, MLLE—Taxe de 1881, montant à.....$1 20
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Mary, Plum, Jackson et Cinquième, désignés comme les lots Nos. 4 et 5 de l'ilet No. 161. Les dits lots Nos. 4 et 5 mesurent 60 pieds de face à la rue Mary sur une profondeur de 120 pieds. Le dit lot No. 4 forme l'encoignure des rues Mary et Plum.

OGDENS?, CATHERINE, MLLE—Taxe de 1881, montant à.....$1 08
Quatre certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Mary, Plum, Jackson et Cinquième, désignés comme les lots Nos. 6, 7 et 8, de l'ilet No. 171. Les dits lots Nos. 6, 7 et 8 mesurent 90 pieds de face à la rue Mary sur une profondeur de 120 pieds.

PURCELLE, SUC. S.—Taxe de 1881, montant à.....$2 40
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par l'Avenue Carrollton et les rues Dublin, Quatorzième et Cinquième, désigné comme l'ilet No. 468. Le dit ilet mesure 300 pieds de face, sur une profondeur de 291 pieds.

PRESTON, R. L.—Taxe de 1881, montant à.....30c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Jefferson, Léonidas, Dixième et Neuvième, désignés comme les lots Nos. 19 et 21 des ilets Nos. 306 et 305. Les dits lots Nos. 19 et 21 mesurent 180 pieds de face à la rue Jefferson sur une profondeur de 150 pieds.

PRESTON, R. L.—Taxe de 1881, montant à.....60c
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Jefferson, Léonidas, Dixième et Neuvième, désignés comme les lots Nos. 7, 9 et 11 des ilets Nos. 306 et 305. Les dits lots Nos. 7, 9 et 11 mesurent 153 pieds de face à la rue Jefferson, sur une profondeur de 150 pieds.

PUPO, JEAN—Taxe de 1881, montant à.....$2 10
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Lowerline, Burdette, Douzième et Belfast, désigné comme l'ilet No. 385. Le dit ilet mesure 300 pieds de face, sur une profondeur de 286 et 281 pieds.

PRESTON, SUC. F.—Taxe de 1881, montant à.....90c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Upperline, Mary, Levée et le Mississippi, désigné comme le lot No. 32, de l'ilet No. 3.

PARENT, AMBROSE—Taxe de 1881, montant à.....$75 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues d'Armas, Clinton, Hillary et Anne, désigné comme le lot No. 5 de l'ilet No. 34. Le dit lot No. 5 mesure 30 pieds de face à la rue d'Armas, sur une profondeur de 105 pieds.

PETERSON, SARAH—Taxe de 1881, montant à.....$1 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situées dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Hillary, Macarty, Clinton et d'Armas, désigné comme le lot No. 1 de l'ilet No. 40. Le dit lot No. 1 mesure 30 pieds de face à la rue Hillary, sur une profondeur de 170 pieds. Le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues Hillary et Macarty.

PORTER, MARY—Taxe de 1881, montant à.....$7 50
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Monroe, Troisième, Léonidas et Levée, désignés comme les lots Nos. 49, 50 et 51, de l'ilet No. 113. Les dits lots Nos. 49, 50 et 51 mesurent 90 pieds de face à la rue Monroe sur une profondeur de 120 pieds. Le dit lot No. 51 forme l'encoignure des rues Monroe et Troisième.

PORTER, MARIE—Taxe de 1881, montant à.....$7 50
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Monroe, Troisième, Léonidas et Levée, désignés comme les lots Nos. 70, 71 et 72 de l'ilet No. 113. Le dit lot No. 70 mesure 30 pieds de face à la rue Levée sur une profondeur de 111 pieds; le dit lot No. 71 mesure 30 pieds de face à la rue Levée sur une profondeur de 108 pieds; le dit lot No. 72 mesure 30 pieds de face à la rue Levée sur une profondeur de 83 pieds. Le dit lot No. 72 forme l'encoignure des rues Levée et Monroe.

PEARSON, H. N.—Taxe de 1881, montant à.....$8 40
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Jefferson, Zimple, Cambronne et Troisième, désignés comme les lots Nos. 20, 21 et 22 de l'ilet No. 137. Les dits lots Nos. 20, 21 et 22 mesurent 60 pieds de face à la rue Jefferson sur une profondeur de 120 pieds. Le dit lot No. 22 mesure 30 pieds de face à la rue Jefferson sur une profondeur de 120 pieds. Le dit lot No. 22 forme l'encoignure des rues Jefferson et Zimple.

PHILIPS, JAMES.—Taxe de 1881, montant à.....$1 20
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Quatrième, Monroe, Léonidas et Zimple, désignés comme les lots Nos. 1 et 2, de l'ilet No. 139. Les dits lots Nos. 1 et 2, mesurent 60 pieds de face à la rue Quatrième, sur une profondeur de 120 pieds. Le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues Quatrième et Monroe.

PRESIGE?, AUGUSTINE.—Taxe de 1881, montant à.....$3 00
Trois certains ilets de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Madison, Dublin, Chemin Coquille et Dix-septième, désignés comme les ilets Nos. 337, 339 et 343 mesurant 988 et 986 pieds de face, sur une profondeur de 336 pieds.

PURCELL, SUC. S.—Taxe de 1881, montant à.....$3 60
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Dublin, Deuxième, Burthe et Madison, désignés comme les lots Nos. 12 et 13, de l'ilet No. 99. Les dits lots Nos. 12 et 13 mesurent 90 pieds de face à la rue Dublin sur une profondeur de 119 pieds. Le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues Dublin et Deuxième.

ROONEY, JNO.—Taxe de 1881, montant à.....$1 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Madison, Cambronne, Dallapiana? et Quatorzième, désigné comme l'ilet No. 468. Le dit lot mesure 300 pieds de face, sur une profondeur de 300 pieds.

REED, JEFFERSON—Taxe de 1881, montant à.....60c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Washington, Bagatelle?, Napoléon et Dixième, désignés comme les lots Nos. 17 et 18 de l'ilet No. 318. Les dits lots Nos. 17 et 18 mesurent 60 pieds de face à la rue Washington, sur une profondeur de 120 pieds.

READ, G. W.—Taxe de 1881, montant à.....90c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Septième District de la Ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Monroe, Mary, Jeannette et Sixième, désigné comme le lot No. 6 de l'ilet No. 200. Le dit lot No. 6 mesure 30 pieds de face à la rue Monroe sur une profondeur de 120 pieds.

RAYMOND, G.—Taxe de 1881, montant à.....$3 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Burthe, Clinton, Hillary et Troisième, désigné comme le lot No. 5 de l'ilet No. 102. Le dit lot No. 5 mesure 30 pieds de face à la rue Burthe sur une profondeur de 120 pieds.

ROBINS, MME. J. L.—Taxe de 1881, montant à.....60c
Un certain lot et une portion d'un autre lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Levée, Leonidas, Jefferson et le Mississippi, désignés comme le lot No. 5 et une portion de lot No. 6 de l'ilet No. 4.

RAVE, CHARLES—Taxe de 1881, montant à.....$2 40
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues d'Armas, Hillary et Anne, désignés comme les lots Nos. 6 et 7 de l'ilet No. 35. Les dits lots Nos. 6 et 7 mesurent 60 pieds de face à la rue d'Armas sur une profondeur de 105 pieds.

ROSENTHAL, MME. S.—Taxe de 1881, montant à.....$1 80
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Septième District de la Ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Madison, Dublin, Burthe et Troisième, désignés comme les lots Nos. 11 et 12, de l'ilet No. 109. Les dits lots Nos. 11 et 12 mesurent 66 pieds de face à la rue Madison, sur une profondeur de 117 pieds.

RICE, SUC., DANIEL—Taxe de 1881, montant à.....$2 10
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Cambronne, Jeannette, Madison et Cinquième, désigné comme le lot No. 10, de l'ilet No. 179. Le dit lot No. 10 mesure 60 pieds de face à la rue Cambronne, sur une profondeur de 120 pieds. Le dit lot No 10 forme l'encoignure des rues Cambronne et Jeannette.

ROSENTHAL, SOLOMON—Taxe de 1881, montant à.....$5 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Levée, Madison, Cambronne et Deuxième, désigné comme le lot No. 22 C., de l'ilet No. 87. Le dit No. 22 C mesure 32 pieds de face à la rue Levée, sur une profondeur de 97 pieds.

SULLIVAN, MME. H.—Taxe de 1881, montant à.....$2 40
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Deuxième, Burdette, Adams et Hampson, désignés comme les lots Nos. 21, 22 et 23, de l'ilet No. 81. Les dits lots Nos. 21 et 22 mesurent 60 pieds de face à la rue Deuxième sur une profondeur de 107 pieds 6 pouces. Le dit lot No. 23 mesure 30 pieds de face à la rue Deuxième sur une profondeur de 150 pieds. Le dit lot No. 23 forme l'encoignure des rues Deuxième et Burdette.

SOULET, E. N.—Taxe de 1881, montant à.....50c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Hampson, Hillary, Adams et Deuxième, désigné comme le lot No. 14, de l'ilet No. 80. Le dit lot No. 14 mesure 30 pieds de face à la rue Hampson, sur une profondeur de 100 pieds.

STUBBS, MRS. C.—Taxe de 1881, montant à.....$2 40
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Zimple, Monroe, Léonidas et Troisième, désignés comme les lots Nos. 35 et 38, de l'ilet No. 114. Les dits lots Nos. 35 et 38 mesurent 61 pieds de face à la rue Leonidas sur une profondeur de 150 pieds.

SARRES, JEAN—Taxe de 1881, montant à.....$2 10
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par l'Avenue Carrollton et les rues Nelson, Dublin et Onzième, désigné comme l'ilet No. 355. Le dit ilet mesure 300 pieds de face sur une profondeur de 291 pieds.

STIFFLES, J. ET G.—Taxe de 1881, montant à.....36c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Burdette, Adams, Dixième et Nelson, désigné comme le lot No. 12, de l'ilet No. 348. Le dit lot No. 12 mesure 30 pieds de face à la rue Burdette, sur une profondeur de 130 pieds.

SPENCER, A. S. C.—Taxe de 1881, montant à.....75c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues d'Armas, Clinton, Millaudon et Anne, désigné comme le lot No. 11, de l'ilet No. 33. Le dit lot No. 11 mesure 30 pieds de face à la rue Anne, sur une profondeur de 105 pieds. Le dit lot No. 11 forme l'encoignure des rues Millaudon et Anne.

SMITH, PATRICK—Taxe de 1881, montant à.....$2 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Troisième, Clinton, Zimple et Lowerline, désignés comme les lots Nos. 2 et 3 de l'ilet No. 126. Les dits lots Nos. 2 et 3 mesurent 60 pieds de face à la rue Troisième sur une profondeur de 129 pieds.

SMITH, CAROLINE—Taxe de 1881, montant à.....$1 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Clinton, Millaudon, Macarty et d'Armas, désigné comme le lot No. 4 de l'ilet No. 41. Le dit lot No. 4 mesure 30 pieds de face à la rue Clinton sur une profondeur de 120 pieds.

SMITH, AUGUSTUS.—Taxe de 1881, montant à.....90c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Burdette, Washington, Pearl et St. Charles, désigné comme le lot No. 25 de l'ilet No. 65. Le dit lot No. 25 mesure 30 pieds de face à la rue Burdette sur une profondeur de 150 pieds.

SCHNABLE, M.—Taxe de 1881, montant à.....$4 20
Cinq certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Levée, l'Avenue Carrollton, Short et le Mississippi, désignés comme les lots Nos. 16, 17, 18, 19 et 20, de l'ilet No. 8. Les dits lots Nos. 16, 17, 18, 19 et 20 mesurent 36 pieds de face à la rue Levée sur une profondeur de 60 pieds. Le dit lot No. 20 forme l'encoignure des rues Levée et Short.

SULLIVAN, VVE. H.—Taxe de 1881, montant à.....$13 20
Cinq certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Hampson, Washington, St. Charles et Burdette, désignés comme les lots Nos. 1, 2, 3, 4 et 5, de l'ilet No. 73. Les dits lots Nos. 1, 2, 3, 4 et 5, mesurent 150 pieds de face à la rue Hampson, sur une profondeur de 120 pieds.

SCHMIDT, CHRIS.—Taxe de 1881, montant à.....$1 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Hampson, Dublin, St. Charles et l'Avenue Carrollton, désigné comme le lot No. 10, de l'ilet No. 70. Le dit lot No. 10 mesure 30 pieds de face à la rue Hampson sur une profondeur de 137 pieds.

SCHMIDT, CHRIS.—Taxe de 1881, montant à.....$1 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Hampson, Dublin, St. Charles et l'Avenue Carrollton, désigné comme le lot No. 22, de l'ilet No. 70. Le dit lot No. 22 mesure 30 pieds de face à la rue St. Charles, sur une profondeur de 137 pieds 8 pouces.

SCOTT, WM—Taxe de 1881, montant à.....90c
Un certain lot et une portion d'un autre lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Washington, Plum, Quatrième et Burdette, désigné comme le lot No. 6 et une portion de l'arrière du lot No. 11, de l'ilet No. 154. Le dit lot No. 6 mesure 30 pieds de face à la rue Burdette sur une profondeur de 120 pieds; la dite cinquième portion du lot No. 11 mesure 30 pieds de face à la rue Burdette sur une profondeur de 30 pieds.

SUTTER, GEORGE M.—Taxe de 1881, montant à.....90c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le Septième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Jefferson, Cambronne, Plum et Cinquième, désignée comme une portion de l'ilet No. 167. La dite portion mesure 60 pieds de face à la rue Jefferson sur une profondeur de 120 pieds.

SIMON, A., ET EOUSPE?—Taxe de 1881, montant à.....90c
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Upperline, Hamilton, Septième et Huitième, désignés comme les lots Nos. 6, 7 et 8, de l'ilet No. 266. Les dits lots Nos. 6, 7 et 8 mesurent 93 pieds de face à la rue Upperline sur une profondeur de 158 pieds.

TRAUTH, JOSEPH—Taxe de 1881, montant à.....$1 20
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues d'Armas, Adams et Burdette, désignés comme les lots Nos. 9 et 10 de l'ilet No. 36. Le dit lot No. 9 mesure 39 pieds de face à la rue Levée, sur une profondeur de 149 pieds; le dit lot No. 10 mesure 39 pieds de face à la rue Burdette, sur une profondeur de 100 pieds. Le dit lot No. 10 forme l'encoignure des rues Burdette et d'Armas.

TODD, S. M.—Taxe de 1881, montant à.....$1 20
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Commercial, Millaudon, Lowerline et Macarty, désignés comme les lots Nos. 1, 2 et 3, de l'ilet No. 43. Les dits lots Nos. 1, 2 et 3 mesurent 90 pieds de face à la rue Commercial, sur une profondeur de 150 pieds. Le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues Commercial et Millaudon.

THOMAS, F.—Taxe de 1881, montant à.....60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Levée, Huso, Short et Commercial, désigné comme le lot No. 4, de l'ilet No. 50. Le dit lot No. 4 mesure 95 pieds.

TAYLOR, MRS. C. H.—Taxe de 1881, montant à.....$10 80
Douze certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Hillary, Pearl, Clinton et Commercial, désignés comme les lots Nos. 1 à 12 de l'ilet No. 51. Le dit lot No. 1 mesure 30 pieds de face à la rue Hillary sur une profondeur 107 pieds. Les dits lots Nos. 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8 et 9 mesurent 240 pieds de face à la rue Hillary sur une profondeur de 107 pieds. Les dits lots Nos 10 et 11 mesurent 60 pieds de face à la rue Hillary sur une profondeur de 150 pieds. Le dit lot No. 12 mesure 30 pieds de face à la rue Pearl sur une profondeur de 150 pieds. Le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues Hillary et Pearl. Le dit lot No. 10 forme l'encoignure des rues Hillary et Commercial.

TILLMAN, BENJAMIN—Taxe de 1881, montant à.....$2 10
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Adams, Hillary, Hampson et Deuxième, désignés comme les lots Nos. 22 et 23 de l'ilet No. 80. Les dits lots Nos. 22 et 23 mesurent 50 pieds de face à la rue Adams sur une profondeur de 108 pieds.

TAYLOR, MRS. C.—Taxe de 1881, montant à.....$14 40
Sept certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Clinton, Deuxième, Lowerline et Burthe, désignés comme les lots Nos. 1, 2, 3, 4 et 5, 22 et 23 de l'ilet No. [illegible]. Les dits lots Nos. 1, 2, 3, 4 et 5 mesurent 150 pieds de face à la rue Clinton sur une profondeur de 120 pieds; les dits lots Nos. 22 et 23 mesurent 60 pieds de face à la rue Deuxième sur une profondeur de 120 pieds. Le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues Clinton et Deuxième.

THOMAS, MME. ELIZABETH—Taxe de 1881, montant à.....$2 70
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Burthe, Dublin, Madison et Troisième, désigné comme le lot No. 24 de l'ilet No. 109. Le dit lot No. 24 mesure 30 pieds de face à la rue Dublin sur une profondeur de 150 pieds.

TAYLOR, MRS. M. L.—Taxe de 1881, montant à.....$1 20
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Hamilton, Holly Grove, Douzième et Belfast, désigné comme l'ilet No. 399. Le dit ilet No. 399 mesure 300 pieds de face sur une profondeur de 300 pieds.

TRICOU AND J. COURNET—Taxe de 1881, montant à.....48c
Huit certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Dixième, Monroe, Nelson et Mary, désignés comme les lots Nos. 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7 et 8, de l'ilet No. 338. Les dits lots Nos. 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7 et 8 mesurent 240 pieds de face à la rue Dixième sur une profondeur de 120 pieds. Le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues Dixième et Monroe.

TARONTO GUISEPPE—Taxe de 1881, montant à.....$1 44
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Monroe, Léonidas, Cypress et Huitième, désigné comme l'ilet No. 272. Le dit ilet mesure 300 pieds de face sur une profondeur de 300 pieds.

TURNER, VVE. JNO.—Taxe de 1881, montant à.....$6 00
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Cambronne, Madison, Zimple et Troisième, désignés comme les lots Nos. 20, 21 et 22, de l'ilet No. 117. Le dit lot No. 20 mesure 36 pieds de face à la rue Cambronne sur une profondeur de 120 pieds. Les dits lots Nos. 21 et 22 mesurent 60 pieds de face à la rue Cambronne sur une profondeur de 120 pieds. Le dit lot No. 21 forme l'encoignure des rues Cambronne et Troisième.

VILLE, JNO.—Taxe de 1881, montant à.....60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Anne, Hillary, Adams et d'Armas, désigné comme le lot No. 15 de l'ilet No. 35. Le dit lot No. 15 mesure 30 pieds de face à la rue Anne, sur une profondeur de 105 pieds.

WILSON, W. S.—Taxe de 1881, montant à.....$2 40
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Troisième, Léonidas, Zimple et Monroe, désignés comme les lots Nos. 43, 44 et 45 de l'ilet No. 116. Les dits lots Nos. 43, 44 et 45 mesurent 90 pieds de face à la rue Troisième sur profondeur de 120 pieds.

WILHELME, SUC. J.—Taxe de 1881, montant à.....60c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Jeannette, Léonidas, Jefferson et Sixième, désignés comme les lots Nos. 9 et 10, de l'ilet No. 198. Les dits lots Nos. 9 et 10 mesurent 60 pieds de face à la rue Jeannette sur une profondeur de 120 pieds. Le dit lot No 9 forme l'encoignure des rues Jeannette et Léonidas.

WARMOTHE, H. C.—Taxe de 1881, montant à.....$7 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Dublin, l'Avenue Carrollton, Green et Sixième, désigné comme [illegible] Le dit ilet mesure 301 pieds de face sur une profondeur de 330 pieds.

WILLIS, SANDY—Taxe de 1881, montant à.....[illegible]
Deux certains lots et une portion d'un autre lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Jackson, Huitième, Cohn et Mary, désignés comme les lots Nos. 13 et 14, et la moitié du lot No. 15, de l'ilet No. 283. Les dits lots Nos. 13 et 14 mesurent 60 pieds de face à la rue Jackson, sur une profondeur de 120 pieds; la dite moitié du lot No. 15 mesure 15 pieds de face à la rue Jackson, sur une profondeur 120 pieds. Le dit lot No. 13 forme l'encoignure des rues Jackson et Huitième.

WEST, GEO.—Taxe de 1881, montant à.....$2 40
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Short, l'Avenue Carrollton, Edinburgh et Seizième, désigné comme l'ilet Nos. 547 et 548, mesurant 300 pieds de face sur une profondeur de 275 pieds.

WASHINGTON, CHAS.—Taxe de 1881, montant à.....$1 20
Cinq certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Septième District de la Ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Burdette, Cypress, Washington et Huitième, désignés comme les lots Nos. 1, 2, 3, 4 et 5, de l'ilet No. 290. Les dits lots Nos. 1, 2, 3, 4 et 5 mesurent 150 pieds de face à la rue Burdette, sur une profondeur de 120 pieds. Le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues Burdette et Cypress.

WRIGHT, LOUISA—Taxe de 1881, montant à.....90c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Septième District de la Ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Burthe, Clinton, Hillary et Troisième, désigné comme le lot No. 1 de l'ilet No. 108. Le dit lot No. 1 mesure 32 pieds de face à la rue Burthe sur une profondeur de 120 pieds.

WILLIAMS, P.—Taxe de 1881, montant à.....$1 80
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues d'Armas, Millaudon, Clinton et Anne, désignés comme les lots Nos. 7 et 8, de l'ilet No. 38. Les dits lots Nos. 7 et 8 mesurent 60 pieds de face à la rue d'Armas, sur une profondeur de 105 pieds.

WILLIAMS, MME. C.—Taxe de 1881, montant à.....$1 02
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Clinton, Hillary, Commercial et Pearl, désigné comme le lot No. 13, de l'ilet No. 57. Le dit lot No. 13 mesure 30 pieds de face à la rue Pearl, sur une profondeur de 150 pieds.

WILSON, POLLARD.—Taxe de 1881, montant à.....$3 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Burthe, Hillary, Clinton et Troisième, désigné comme le lot No. 9, de l'ilet No. 103. Le dit lot No. 9 mesure 32 pieds de face à la rue Burthe, sur une profondeur de 120 pieds.

WILLIAMS, W. H.—Taxe de 1881, montant à.....$2 40
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Septième District de la Ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Jefferson, Leonidas, Burthe et Troisième, désignés comme les lots Nos. 3 et 4 de l'ilet No. 112. Les dits lots Nos. 3 et 4, mesurent 60 pieds de face à la rue Leonidas, sur une profondeur de 100 pieds.

WOOLPORK, A.—Taxe de 1881, montant à.....$1 56
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Septième District de la Ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Deuxième, Adams, Hillary et Hampson, désigné comme le lot No. 2, de l'ilet No. 80. Le dit lot No. 2 mesure 30 pieds de face à la rue Deuxième, sur une profondeur de 100 pieds.

WARMOTH, H. C.—Taxe de 1881, montant à.....$4 20
Quatorze certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Dublin, l'Avenue Carrollton, Green et Septième, désignés comme les lots Nos. 12 et 25, de l'ilet No. 220. Les dits lots Nos. 12 et 13 mesurent 60 pieds de face à la rue Septième, sur une profondeur de 150 pieds. Les dits lots Nos. 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21 et 22 mesurent 270 pieds de face à la rue Septième, sur une profondeur de 117 pieds. Le dit lot No. 23 mesure 30 pieds de face à la rue Green, sur une profondeur de 117 pieds. Les dits lots Nos. 24 et 25 mesurent 60 pieds de face à la rue Green, sur une profondeur de 150 pieds. Le dit lot No. 14 forme l'encoignure des rues Septième et Dublin. Le dit lot No. 23 forme l'encoignure des rues Green et Dublin.

WASHINGTON, E., VVE.—Taxe de 1881, montant à.....$1 80
Une certaine portion d'un lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Jeannette, Madison, Cambronne et Cinquième, désignée comme une portion du lot No. 8, de l'ilet No. 179. La dite portion mesure 25 pieds de face à la rue Jeannette sur une profondeur de [illegible] pieds.

ZENNECK, A.—Taxe de 1881, montant à.....$9 00
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, mesurant 150 pieds au Chemin de la Metairie, 150 pieds de large, à l'arrière, sur la rue Northline, 1081 pieds 6 pouces sur la ligne N. O. St. L. et C. R. R. et 1108 pieds sur la ligne Hazeur Frères.

ZIEGLER, SUC. ADAMS—Taxe de 1881, montant à.....$3 00
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Jefferson, Plum et Cambronne, désignée comme une portion de terre de l'ilet No. 167. La dite portion mesure 150 pieds de face à la rue Jefferson sur une profondeur 120 pieds. La dite portion forme l'encoignure des rues Jefferson et Plum.

ZEIGLER, SUC. ADAM—Taxe de 1881, montant à.....$3 60
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Jefferson, Plum, Léonidas et Cinquième, désignés comme les lots Nos. 1, 2 et 3 de l'ilet No. 168. Les dits lots Nos. 1, 2 et 3 mesurent 90 pieds de face à la rue Jefferson, sur une profondeur de 120 pieds. Le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues Jefferson et Plum.

Le dit jour de vente, je vendrai telle portion de chacune de la dite propriété spécifiée, selon la désignation qu'en fera chaque débiteur, et dans le cas qu'il ne désignerait pas de propriété suffisante, je vendrai de suite et sans plus de délai la moindre partie de la dite propriété spécifiée, de n'importe quel débiteur, à quelqu'enchérisseur que ce soit, pour le montant des taxes, intérêts et frais dus par le dit débiteur. La vente sera faite sans estimation, pour du comptant en monnaie légale des Etats Unis, et la propriété vendue sera réintégrable à quelque temps que ce soit pendant le cours d'une année en remboursant le prix donné avec vingt pour cent et les frais ajoutés.

JAS. D. HOUSTON,
Collecteur de Taxes d'Etat, District Supérieur Paroisse d'Orléans, Bureau No. 24 rue Union.

Vente pour Taxes d'Etat de Propriétés Foncières.

L'ETAT DE LA LOUISIANE vs. LES DEBITEURS DELINQUANTS DE TAXES—PAROISSE D'ORLEANS, TROISIEME DISTRICT.

En vertu de l'autorité dont je suis revêtu par la Constitution et les lois de l'Etat de la Louisiane, je vendrai, à la porte principale de devant de la maison de Cour où siège la Cour Civile de District de la dite paroisse, sise dans le passage St. Antoine, Second District de cette ville, pendant les heures légales, pour ventes judiciaires, commençant à 11 heures A. M. le 5ème jour de juillet, A. D. 1884, et à continuer chaque jour suivant, jusqu'à ce que les dites ventes soient terminées, toutes les propriétés foncières sur lesquelles les dites taxes sont maintenant dûes à l'Etat de la Louisiane et à la paroisse d'Orléans, afin de contraindre la collection des taxes assessées dans l'année 1881, ensemble avec les intérêts s'y attachant, à partir du 31ème jour de Décembre, 1881, au taux de 8 pour cent par an jusqu'à complet paiement et tous les frais.

Les noms des dits débiteurs délinquants, le montant des taxes dûes par chacun sur l'assessment de la dite année, et la propriété foncière, assessée à chacun, pour être offerte en vente, sont comme suit, à savoir:

DEARMAS?, LYDIA—Taxe de 1881, montant à.....[illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Humanité, Delery, Tricou et Bénéfice, désigné comme un lot de l'ilet No 2046, le dit lot mesure 30 pieds de face à la rue Humanité sur une profondeur de 169 pieds.

DE ARMAS, CARMEN—Taxe de 1881, montant à.....3c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Bénéfice, Délery, Tricou et Humanité, désigné comme lot No. — de l'ilet No. 2048; le dit lot No. — mesure 30 pieds de face à la rue Bénéfice sur une profondeur de 169 pieds.

DEVAIN, ARMANT—Taxe de 1881, montant à.....60c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, terre de la prairie en face du chemin de Gentilly.

DILLON, VVE MARTIN—Taxe de 1881, montant à.....$6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Antonia, St. Antoine, Villeré et Urquhart, désigné comme lot No. 8 de l'ilet No. 507; le dit lot No. 8 mesure 32 pieds de face à la rue Antonia, sur une profondeur de 128 pieds.

DICK, JOS. F.—Taxe de 1881, montant à.....$1 05
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Génie, St. Antoine, Bagatelle et Célestine, désigné comme lot No. 10 de l'ilet No. 1026; le dit lot No. 10 mesure 35 pieds de face à la rue Génie sur une profondeur de 128 pieds.

DIXON, DANIEL.—Taxe de 1881, montant à.....30c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues St. Antoine, Antonia, Force et Vertu, désigné comme lot No — de l'ilet No. 1205, le dit lot No. — mesure 32 pieds de face à la rue St. Antoine sur une profondeur de 128 pieds.

DIDIER GASPAR—Taxe de 1881, montant à.....$6 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Lepage, Washington, Broad et Septième, désigné comme le lot No. 13 de l'ilet No. 1520; le dit lot No. 13 mesure 31 pieds de face à la rue Lepage sur une profondeur de 190 pieds.

DIDIER GASPAR—Taxe de 1881, montant à.....45c
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Espagne, Mandeville, Célestine et Génie, désignés comme trois lots de l'ilet No. 1022.

DILLON, CHRISTOPHER—Taxe de 1881, montant à.....$6 60
Un certain triangle de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Esplanade, Maurepas et Foster, désigné comme un triangle de l'ilet No. 1552, le dit triangle mesure 68 pieds de face à la rue Esplanade sur une profondeur de 86 et 117 pieds.

DIERKER, A.—Taxe de 1881, montant à.....90c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Josephine, Marigny, Mandeville et Solidelle, désigné comme lot No. 10 de l'ilet No. 889; le dit lot No. 10 mesure 60 pieds de face à la rue Josephine sur 120 pieds de profondeur.

DILLY, JNO.—Taxe de 1881, montant à.....45c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Marigny, Champs Elysées, Célestine et Génie, désigné comme lot No. 5 de l'ilet No. 1024, le dit lot No. 5 mesure 31 pieds de face à la rue Marigny sur une profondeur de 111 pieds.

DILLY, JNO.—Taxe de 1881, montant à.....$1 35
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Marigny, Génie, Champs Elysées et Esplanade, désignés comme lots Nos. 8 à 10 de l'ilet No. 1024, les dits lots Nos. 8 à 10 mesurent 95 pieds de face à la rue Marigny sur une profondeur de 111 pieds, les dits lots Nos. 8 à 10 forment l'encoignure des rues Marigny et Génie.

DILLY, JNO.—Taxe de 1881, montant à.....$4 20
Cinq certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Génie, Champs Elysées, Célestine et Marigny, désignés comme lots Nos. 12 à 16 de l'ilet No. 1024, le lot No. 12 mesure 31 pieds de face à la rue Génie sur une profondeur de 128 pieds, les dits lots Nos 13 à 16 mesurent 127 pieds de face à la rue Champs Elysées sur une profondeur de 111 pieds.

DROZE, CLAUS—Taxe de 1881, montant à.....$1 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Bagatelle, Union, Force et Vertu, désigné comme un lot de l'ilet No. 1207, le dit lot No. — mesure 32 pieds de face à la rue Bagatelle sur une profondeur de 125 pieds.

DROZE, CLAUS—Taxe de 1881, montant à.....45c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Bagatelle, Union, Force et Vertu, désigné comme un lot de l'ilet No. 1207 ledit lot No. — mesure 32 pieds de face à la rue Bagatelle sur une profondeur de 125 pieds.

DOM, VVE WM.—Taxe de 1881, montant à.....$4 80
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Union, Français, le Canal Marigny et la rue Douls?, désigné comme l'ilet No. 1587.

DROUILLARD, ATHALIE—Taxe de 1881, montant à.....$6 00
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par le Chemin Gentilly, la profondeur s'étendant au Lac.

DROUILLARD, ATHALIE—Taxe de 1881, montant à.....$2 40
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par le rue Champs-Elysées, Gentilly, les rues Marigny, Mandeville Pélopidas et Livingston, désigné comme l'ilet No. 2891.

DONELLY, PAT—Taxe de 1881, montant à.....$3 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Claude, Washington, Musique et Marais, désigné comme lot No. 18 de l'ilet No. 394; le dit lot No. 18 mesure 44 pieds de face à la rue St. Claude sur une profondeur de 105 pieds.

DROUET, MLLE ANTONIA—Taxe de 1881, montant à.....30c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Champs Elysées, Marigny, Villeré et Robertson, désigné comme lot No. 24 A de l'ilet No. 617, le dit lot No. 24 A mesure 8 pieds de face à la rue Champs Elysées sur 113 pieds de profondeur.

DROUET, MLLE ANTONIA—Taxe de 1881, montant à.....$1 20
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situées dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Villeré, Marigny, Champs Elysées et Robertson, désigné comme lot No. 16 B de l'ilet No. 617, le lot No. 16 B mesure 43 pieds de face à la rue Villeré sur une profondeur de 160 pieds.

DORDAL, CECILE—Taxe de 1881, montant à.....$1 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Marigny, Solidelle, Champs Elysées et Josephine, désigné comme lot No. 10 de l'ilet No. 883, le dit lot No. 10 mesure 64 pieds de face à la rue Marigny sur une profondeur de 120 pieds.

DOLHONDE, MME EMILY—Taxe de 1881, montant à.....30
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Washington, Musique, Florida et Industrie, désigné comme un lot de l'ilet No. 1593.

DOLHONDE, MME EMILY—Taxe de 1881, montant à.....30
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Musique, Agriculture, Arts et Industrie, désigné comme un lot de l'ilet No. 1707. Le dit lot No. — forme l'encoignure des rues Musique et Industrie.

DOLONDE, J. B.—Taxe de 1881, montant à.....30c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Marigny, Frenchmen?, [illegible] le dit ilet mesure 150 pieds de face à la rue Marigny sur une profondeur de 150 pieds.

DOMINIQUE?, P.—Taxe de 1881, montant à.....30c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par la rue Delery, Tricou, Gouverneur? et Royale, désigné comme lot No. 5 de l'ilet No. 107; le dit lot No. 5 mesure 28 pieds de face à la rue Delery sur une profondeur de 204 pieds.

DOLL, BARBARD—Taxe de 1881, montant à.....$2 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Claude, Desiré, Pieté et Remparts, désigné comme le lot No. 17 de l'ilet No. 266; le dit lot No 17 mesure 31 pieds de face à la rue St. Claude sur une profondeur de 131 pieds.

DOLL, HENRY—Taxe de 1881, montant à.....90c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Urquhart, Port, St. Ferdinand et Villeré, désigné comme lot No. 3 de l'ilet No. 520, le dit lot No. 3 mesure 32 pieds de face à la rue Urquhart sur une profondeur de 100 pieds.

DOLL, WENDLING—Taxe de 1881, montant à.....$1 80
Une portion d'un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans la troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Alexandre, Mathilde, Urquhart et Villeré, désignée comme balance de l'ilet No. 539.

DOUVILLIERS, GEORGE—Taxe de 1881, montant à.....15c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Genie, St. Ferdinand, Port et Liberale, désigné comme l'ilet No. 1070.

DUMAINE ARTHUR—Taxe de 1881, montant à.....$12 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Bourbon, Esplanade, Paix et Royale, désigné comme lot No. 9 de l'ilet No 190, le dit lot No. 9 mesure 21 pieds de face à la rue Bourbon sur une profondeur de 107 pieds.

DUCOING, JEAN ALIAS JEANTY—Taxe de 1881 montant à.....$6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par la rue Champs Elysées, Français, Remparts et St. Claude, désigné comme lot No. 16 de l'ilet No. 376; le dit lot No. 16 mesure 28 pieds de face à la rue Champ Elysées sur une profondeur de 154 pieds.

DUCOUDREAUX, JOS.—Taxe de 1881, montant à.....$6 40
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Antoine, Columbus, Remparts et St. Claude, désigné comme lot No. 27 de l'ilet No. 378, le dit lot No. 27 mesure 64 pieds de face à la rue St. Antoine sur une profondeur de 64 pieds.

DUCHEMIER, Z.—Taxe de 1881, montant à.....$6 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Union, Bagatelle, Villeré et Urquart désigné comme lot No. 23 de l'ilet No. 789 le dit lot No. 23 mesure 32 pieds de face à la rue Union sur une profondeur de 128 pieds.

DUBERRY, PIERRE—Taxe de 1881, montant à.....$1 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Union, Français, Urquart et Villeré, désigné comme lot No. 10 de l'ilet No. 510, le dit lot No. 10 mesure 22 pieds de face à la rue Union sur 127 pieds de profondeur.

DUPLESSIS, MLLE EUGENIE—Taxe de 1881, montant à.....$1 30
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Robertson, St. Antoine, Antonia et Villeré, désigné comme lot No. 14 de l'ilet No. 622, le dit lot No. 14 mesure 30 pieds de face à la rue Robertson sur une profondeur de 100 pieds.

DURANCO?, MLLE ELIZA—Taxe de 1881, montant à.....$4 80
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Roman, Kerlerec, Colombus et Tonti, désigné comme lot No. 5 de l'ilet No. 686, le dit lot No. 5 mesure 31 pieds de face à la rue Roman sur une profondeur de 82 pieds.

DUBUCLET, P. F.—Taxe de 1881, montant à.....$1 20
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Union, Bagatelle, Célestine et Génie, désigné comme lot No. 9 de l'ilet No. 1027, le dit lot No. 9 mesure 30 pieds de face à la rue Union sur 128 pieds de profondeur.

DUCOURNEAU, LOUIS—Taxe de 1881, montant à.....60c
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par l'Avenue de Londres, les rues Habana, Libérale et Génie, désigné comme lot No. — de l'ilet No. 1050, le dit lot No. — mesure 31 pieds de face à l'Avenue de Londres sur 100 pieds de profondeur.

DURAND, VVE F.—Taxe de 1881, montant à.....$1 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par l'Avenue de Londres, les rues Libérale, Habana et Force, désigné comme lot No. 16 de l'ilet No. 1151, le dit lot No. 10 mesure 34 pieds de face à l'Avenue de Londres sur une profondeur de 110 pieds. Le dit lot No. 16 forme l'encoignure de l'Avenue de Londres et de la rue Libérale.

DUSERE, P. A.—Taxe de 1881, montant à.....60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Magistrat, Champs-Elysées, Français et Vertu, désigné comme lot No. 20 de l'ilet No. 1329, le dit lot No. 20 mesure 32 pieds de face à la rue Magistrat sur une profondeur de 128 pieds.

DURY, F.—Taxe de 1881, montant à.....30c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Joséphine, Port, St. Ferdinand et Célestine, désigné comme l'ilet No. 924.

DUPART, L. A.—Taxe de 1881, montant à.....45c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Marigny, Champs Elysées, Génie et Célestine, désigné comme lot No. 7 de l'ilet No. 1024; le dit lot No. 7 mesure 31 pieds de face à la rue Marigny sur une profondeur de 111 pieds.

DUBUISSON, A.—Taxe de 1881, montant à.....$2 10
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Marigny, Force, Champs Elysées et Libéral, désigné comme un lot de l'ilet No. 1172, le dit lot mesure 105 pieds de face à la rue Marigny sur une profondeur de 108 pieds, et forme l'encoignure des rues Marigny et Force.

DUBOCQ, VICTOIRE—Taxe de 1881, montant à.....75c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Champs Elysées, Marigny, Force et Vertu, désigné comme un lot de l'ilet No. 1210; le dit lot mesure 28 pieds de face à la rue Champs Elysées sur une profondeur de 100 pieds.

DUREL, MME JULES—Taxe de 1881, montant à.....6c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Peintres, Franklin, Force et Vertu, désigné comme l'ilet No. 1217.

DUCONGE, J. J.—Taxe de 1881, montant à.....$1 90
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Remparts, Barthélemy, Jeanne et St Claude, désigné comme lot No. 2 de l'ilet No 354, le dit lot No. 2 mesure 30 pieds de face à la rue Remparts sur une profondeur de 108 pieds.

DUCLOUS, JNO.—Taxe de 1881, montant à.....$3 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Louisa, Clouet, Peters et Chartres, désigné comme lot No. 17 de l'ilet No. 22, le dit lot No. 17 mesure 19 pieds de face à la rue Louisa sur une profondeur de 81 pieds.

DUCLOS, LUCIEN—Taxe de 1881, montant à.....$1 20
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Flood, Delachaise, propriété Saulet et la rue Chartres, désigné comme lot No. 1 de l'ilet No. 85, le dit lot No. 1 mesure 32 pieds de face à la rue Flood sur 120 pieds de profondeur; le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues Flood et [illegible]

DUSSER?, HY.—Taxe de 1881, montant à.....[illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues [illegible], Désiré, Bourgogne et [illegible], désigné comme lot No. 14 de l'ilet No. 286, le dit lot [illegible] mesure 31 pieds de face à la rue Pieté sur une profondeur de 120 pieds.

DUCROS, SUC. F.—Taxe de 1881, montant à.....$2 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Marigny, Bourgogne, Mandeville et Dauphine, désigné comme le lot No. 8 de l'ilet No. 250, le dit lot No. 8 mesure [illegible] pieds de face à la rue Marigny sur [illegible] de 64 pieds. Le dit lot No. [illegible] forme l'encoignure des rues Marigny et Bourgogne.

DUFFEY, SUC. BARNEY—Taxe de 1881, montant à.....$2 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues St. Claude, Espagne, Mandeville et Remparts, désigné comme lot No. 11 de l'ilet No. 571; le dit lot No. 11 mesure 28 pieds de face à la rue St. Claude sur une profondeur de 100 pieds.

DUPASSEAUX, DANIEL L.—Taxe de 1881, montant à.....$4 20
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Espagne, Villeré, Urquhart et Washington, désigné comme lot No. 9 de l'ilet No. 515; le dit lot No. 9 mesure 35 pieds de face à la rue Espagne sur une profondeur de 115 pieds, le dit lot No. 9 forme l'encoignure des rues Espagne et Villeré.

DUPASSEAUX, DANIEL L.—Taxe de 1881, montant à.....90c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Espagne, Villeré, Urquhart et Mandeville, désigné comme lot No. 12 de l'ilet No. 514, le dit lot No. 12 mesure 25 pieds de face à la rue Espagne sur 120 pieds de profondeur.

DUHART, A.—Taxe de 1881, montant à.....60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Espagne, Washington, Robertson et Claiborne, désigné comme lot No. 11 de l'ilet No. 643, le dit lot No. 11 mesure 32 pieds de face à la rue Espagne, sur une profondeur de 100 pieds.

DUPUY, STEPHANIE—Taxe de 1881, montant à.....$3 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Espagne, Mandeville, Prosper et Claiborne, désigné comme lot No. 15 de l'ilet No. 545, le dit lot No. 15 mesure 128 pieds de face à la rue Espagne sur une profondeur de 124 pieds.

DUVERNAY, MME HELOISE—Taxe de 1881, montant à.....12c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Josephine, Franklin, Lafayette et Célestine, désignés comme lots Nos. 1 et 2 de l'ilet No. 922, les dits lots Nos. 1 et 2 mesurent 30 pieds de face à la rue Josephine sur une profondeur de 108 pieds, et forment l'encoignure des rues Joséphine et Franklin.

DUMOUSSEAU, LOUIS P.—Taxe de 1881, montant à.....$2 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Congrès, Bourgogne, Independence et Remparts, désigné comme lot No. 1 de l'ilet No. 298, le dit lot No. 1 mesure 30 pieds de face à la rue Congrès sur une profondeur de 53 pieds, le dit lot No 1 forme l'encoignure des rues Congrès et Bourgogne.

DUMOUSSEAU, LOUIS P.—Taxe de 1881, montant à.....15c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, terre de prairie en face du chemin de Gentilly, désignée comme lots Nos. 3, 4 et 22.

DUSSON, E.—Taxe de 1881, montant à.....$1 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Claude, France, Lesseps et Marais, désigné comme lot No. 4 de l'ilet No. 413, le dit lot No. 4 mesure 27 pieds de face à la rue St. Claude sur une profondeur de 120 pieds.

DUIZE, GEO. A.—Taxe de 1881, montant à.....$1 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Pieté, Louisa, Urquhart et Marais, désigné comme lot No. 4 de l'ilet No. 480, le dit lot No. 4 mesure 31 pieds de face à la rue Pieté sur 115 pieds de profondeur.

DUBALIN, JEAN—Taxe de 1881, montant à.....$5 40
Dix-huit certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Elmire, Congrès, Villeré et Robertson, désignés comme 18 lots de l'ilet No. 600.

DUPLESSIS, E.—Taxe de 1881, montant à.....90c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Independence, Pauline, Claiborne et Prosper, désigné comme l'ilet No. 727, le dit ilet mesure 341 pieds de face à la rue Independence sur une profondeur de 95 pieds.

DUCHMAN, CHAS.—Taxe de 1881, montant à.....$4 20
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Port, St. Ferdinand, St. Claude et Marais, désignés comme lots Nos. 18 et 19 de l'ilet No. 397, les dits lots Nos. 18 et 19 mesurent 32 pieds de face à la rue Port sur une profondeur de 116 pieds.

DURANT, MME E.—Taxe de 1881, montant à.....[illegible]
Onze certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Barthélemy, Jeanne, Libérale et Force, désignés comme 11 lots de l'ilet No. 1148.

DUTEUIL, MLLE ARMANT—Taxe de 1881, montant à.....60c
Treize certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par la rue Hancock, Claiborne, Tricou et Robertson, désignés comme lots Nos. 7 à 19 de l'ilet No. 669, les dits lots Nos. 7 à 14 mesurent 227 pieds de face à la rue Tricou sur une profondeur de 104 pieds, les dits lots Nos. 15 et 16 mesurent 60 pieds de face à la rue Claiborne sur une profondeur de 169 pieds, les dits lots Nos. 17 à 19 mesurent, 96 pieds de face à la rue Hancock sur une profondeur de 104 pieds.

DURANT, JACQUES—Taxe de 1881, montant à.....12c
Deux certains ilets de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Elmire, Pieté, Lot et Florida Walk, désignés comme les ilets Nos. 1477 et 1478.

DUVIGNAUD, L. G. A.—Taxe de 1881, montant à.....$4 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par le Chemin du Bayou, les rues Colombus, Dorgenois et Broad, désigné comme lot No. 3 de l'ilet No. 1353, le dit lot No. 3 mesure 31 pieds de face au Chemin du Bayou sur une profondeur de 100 pieds.

DUHY, C. N.—Taxe de 1881, montant à.....$1 80
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Antonia, Lot, St. Bernard et Magistrat, désigné comme l'ilet No. 1372, le dit ilet No. 1372 mesure 249 pieds de face à la rue Antonia sur 128 pieds de profondeur.

DUVERGER, ETIENNE—Taxe de 1881, montant à.....$2 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par le Chemin de Gentilly, la Route St. Jean, les rues Esplanade et Lepage, désigné comme un lot des ilets Nos. 1574 et 1529, le dit lot mesure 90 pieds de face au Chemin de Gentilly sur une profondeur de 104 pieds.

DUPAQUIER, DR. AUG.—Taxe de 1881, montant à.....$4 20
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues St. Bernard, Bruxelles, Espérance et Duels, désigné comme ilet No. 1538, le dit ilet mesure 306 pieds de face sur 300 pieds de profondeur.

DUPAQUIER, DR. AUG.—Taxe de 1881, montant à.....$1 50
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Bruxelles, Warsaw, Agriculture et Industrie, désignés comme trois lots de l'ilet No. 1725; un lot mesure 150 pieds de face à la rue Warsaw sur une profondeur de 100 pieds, un lot mesure 150 pieds de face à la rue Agriculture sur une profondeur de 150 pieds, et un lot mesure 150 pieds de face à la rue Bruxelles sur une profondeur de [illegible] pieds.

[illegible]—Taxe de 1881, montant à.....$7 20
[illegible] de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situées dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, [illegible] au Chemin Gentilly, sur [illegible] s'étendant au lac.

DRYER, B. A.—Taxe de 1881, montant à.....$2 44
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Clouet, Louisa, Joséphine et Célestine, désigné comme l'ilet No. 929, le dit ilet No. 929 mesure 529 pieds de face à la rue Clouet sur une profondeur de 341 pieds.

DRYER, B. A.—Taxe de 1881, montant à.....90c
Un certain ilet de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Louisa, Clouet, Génie et Célestine, désigné comme l'ilet No. 1000, le dit ilet No. 1000 mesure 341 pieds de face sur une profondeur de 294 pieds.

DRYER, B. A.—Taxe de 1881, montant à.....45c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues St. Ferdinand, Presse, Génie et Libérale, désigné comme l'ilet No. 1071, le dit ilet No. 1071 mesure 341 pieds de face sur une profondeur de 200 ou 119 pieds.

DRYER, B. A.—Taxe de 1881, montant à.....12c
Quatre certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Clouet, Louisa, Génie et Libérale, désignés comme quatre lots de l'ilet No. 1075.

DRYER, B. A.—Taxe de 1881, montant à.....30c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Clouet, Louisa, Force et Libérale, désigné comme l'ilet No. 1156.

DRYER, B. A.—Taxe de 1881, montant à.....30c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues St. Ferdinand, Presse, Force et Libérale, désigné comme l'ilet No. 1159, le dit ilet mesure 341 pieds de face sur 290 pieds de profondeur.

EAMES, DAVID W.—Taxe de 1881, montant à.....$4 20
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Dupré, Aubry, O'Reilly et Clay, désignés comme lots Nos. 1 et 2 de l'ilet No. 1571, le dit lot No. 1 mesure 90 pieds de face à la rue Dupré sur une profondeur de 121 pieds, le dit lot No. 2 mesure 150 pieds de face à la rue Dupré sur une profondeur de 121 pieds, le dit lot No. 2 forme l'encoignure des rues Dupré et Aubry.

EAMES, DAVID W.—Taxe de 1881, montant à.....60c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, terre de prairie.

EATON, SUC. J. ou E. SEYMOUR—Taxe de 1881, montant à.....60c
Un certain ilet de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Fortin, Livandais, Solon et Pelopidas, désigné comme l'ilet No. 2969.

EATON, SUC. J. ou E. SEYMOUR—Taxe de 1881, montant à.....60c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Preaux, Livandais, Solon et Pelopidas, désigné comme l'ilet No. 2970.

ESCLAVON, PIERRE—Taxe de 1881, montant à.....6c
Vingt et un certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Washington, Musique, Force et Vertu, désignés comme lots No. 1 à 21 de l'ilet No. 1215.

ELMAN, VICTOR CECILE—Taxe de 1881, montant à.....15c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Columbia, Peintres, Amérique et Arts, désigné comme un lot de l'ilet No. 5437, le dit lot mesure 60 pieds de face à la rue Columbia sur 120 pieds de profondeur.

EDWARD, ADW.—Taxe de 1881, montant à.....$1 50
Cinq certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues France, Mazant, Marais et Urquhart, désignés comme cinq lots de l'ilet No. 471, les dits cinq lots mesurent 31 pieds de face à la rue France sur une profondeur de 106 pieds.

EVERSHED, CHAS.—Taxe de 1881, montant à.....$1 20
Deux certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Claude, Montegut, Marais et Félicianna, désignés comme deux lots.

EBERHARDT?, JAMES P.—Taxe de 1881, montant à.....60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans [illegible] le dit lot mesure 60 pieds de face à la rue Champs Elysées sur une profondeur de [illegible] pieds. Le dit lot forme l'encoignure des rues Champs-Elysées et Frankford.

EVERHED, VVE THOS.—Taxe de 1881, montant à.....60c
Deux certains ilets de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par la rue Champs Elysées le Chemin de Gentilly, les rues Marigny, Mandeville Pélopidas et Livingston, désignés comme les ilets Nos. 2891 et 3035.

ERNST, ANTHONY—Taxe de 1881, montant à.....15c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Barthélemie, Solidelle, Mazant et Josephine, désigné comme un lot de terre le dit lot mesure 21 pieds de face à la rue Solidelle sur 134 pieds de profondeur et forme l'encoignure des rues Barthelemie et Solidelle.

EKERT, JOS.—Taxe de 1881, montant à.....60c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans borné par les rues France, Célestine, Mazant et Josephine, désigné comme l'ilet No. 939, le dit ilet mesure 244 pieds de face à la rue France sur une profondeur 341 pieds.

ELI, MLLE FANNY—Taxe de 1881, montant à.....$7 80
Une portion d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Claiborne, Antonia, St. Bernard et Prosper, désigné comme lot No. 13 de l'ilet No. 753; le dit No. 13 mesure 30 pieds de face à la rue Claiborne sur une profondeur de 60 pieds, le dit lot No. 13 forme l'encoignure des rues Claiborne et Antonia.

ETIENNE, J. B.—Taxe de 1881, montant à.....30c
Treize certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Espérance, Warsaw, Bruxelles et Broad, désignés comme treize lots de l'ilet No. 1506, les dits treize lots mesurent 25 pieds de face à la rue Espérance sur 96 pieds de profondeur.

ETIENNE, V. ET H. JOINVILLE—Taxe de 1881, montant à.....$1 20
Seize certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Lot, Warsaw, Bruxelles et Broad, désignés comme 16 lots de l'ilet No. 1508, les dits 16 lots mesurent 132 pieds face à la rue Lot sur une profondeur de 150 pieds.

ESTINGOY, CHAS.—Taxe de 1881, montant à.....60c
Onze certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Solidelle, Mandeville, Espagne et Prosper, désignés comme 11 lots de l'ilet No. 776, les dits 11 lots mesurent 30 pieds de face à la rue Solidelle sur une profondeur de 117 pieds.

EIPIG?, MME MARGARET—Taxe de 1881, montant à.....36c
Une portion d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Robertson, Champs-Elysées, Marigny et Claiborne, désignée comme une portion du lot No. 15 de l'ilet No. 640, la dite portion du lot No. 15 mesure 33 pieds de face à la rue Robertson sur 30 pieds de profondeur.

ERWIN, SUC. JAMES—Taxe de 1881, montant à.....15c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans borné par les rues Congrès, Elmira, Génie et Libérale, désigné comme l'ilet No. 1079.

ELLISON, JOS.—Taxe de 1881, montant à.....15c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans borné par les rues Elmire, Congrès, Force et Vertu, désigné comme l'ilet No. 1230; le dit ilet mesure 341 pieds de face à la rue Elmire sur une profondeur de 120 pieds.